

Réunion du 26 janvier 2021

Absent : Jérôme BOURDEIX a donné pouvoir à Alain SENTIER
Secrétaire de séance : Valérie BERGON

Budget 2021 :

L'Etat a changé les règles du FCTVA, en ce qui concerne les dépenses d'investissement : non éligibilité du compte 2312 (aménagement de terrain) à compter du 1^{er}.01.2021. Compte tenu que les articles 2313 et 2315 seront sans doute insuffisamment approvisionnés, il se peut qu'on soit obligé de voter le budget primitif plus tôt que prévu.

Incorporation de biens vacants et sans maître :

Courriel de la DGFIP relatif à des biens appartenant à la succession VIALLE qui sont déclarés sans maître du fait qu'il n'y a pas eu de succession ouverte depuis 1962 : parcelles AK 104, 105 et 107 (dépendances du village de Charissou) pour un total de 1 ha 64 a 40 ca et C 40 et 113 (secteur du PN 14) pour un total de 1 ha 96 a 20 ca.

Le conseil décide d'incorporer ces biens sans maître dans le domaine communal, il délibère favorablement.

P.L.H. 2021-2026 :

Chaque élu a été destinataire du programme d'actions (28 fiche-actions), élaboré par TULLE'AGGLO et bâti autour de 4 axes :

- Equilibrer l'offre de logements à l'échelle du territoire
- Reconquérir l'attractivité du bâti ancien
- Accompagner les publics spécifiques en répondant à leurs besoins
- Animer la stratégie territoriale de l'habitat

Le conseil décide de répondre favorablement au PLH.

Gérard TOURNEIX évoque le questionnaire en ligne sur le projet de territoire. Chaque élu répondra individuellement. Attention : date limite de réponse : vendredi 29 janvier.

Travaux en cours :

Snack-bar du château : facture de FRED COUVERTURE concernant la toiture de l'ancienne chaumière avec un dépassement de 124 €.

Il reste à faire l'électricité, la plomberie et le bar. Le serrurier MADELMOND devrait sous peu poser les garde-corps / mains courantes (toilettes, rampe d'entrée à la route + pose d'un portail).

Les abords du snack sont à aménager notamment sur le plan sécuritaire. Examen d'un plan possible, alternant plantations pérennes (~1000 HT), grandes jardinières en pierre reconstituée (~ 1000 TTC), clôture bois (~ 500 HT) et main courante (~ 2000 HT sauf si on opte pour garde-corps). Un dossier sera à constituer pour solliciter une aide du Département. Montant du loyer à fixer si possible le mois prochain.

Travaux parc du castel : quelques photos ont été envoyées aux élus sur l'avancement des travaux. Réunion le 2 février avec SEVE PAYSAGE et l'entreprise d'élagage sous-traitante.

Pour la partie médiation, il est nécessaire d'arrêter textes et illustrations qui figureront sur les panneaux en lave émaillée, à partir des propositions de Carole BRIDIER ; sont volontaires pour constituer un groupe de travail : Odile OUTTERS, Francine LESCURE, Françoise VIDALIE et Virginie MONTALI.

Plan de relance et investissements :

Un dossier sur l'amélioration énergétique de l'école de la Maison-Brûlée a été déposé pour 15 000 € HT. Rappel devis de l'entreprise Didier GRAILLE : 9 722€ HT pour la partie isolation,

3 092€ HT pour la partie double vitrage. Depuis rajout du devis de GRAILLE relatif au changement de la porte vitrée reliant le couloir au préau, soit 1950 € HT, ce qui fait un total de 14 764 € HT. Aucune réponse de la Préfecture pour le moment.

City stade : 1^{er} devis d'ALEC COLLECTIVITES avec visuel et buts brésiliens. Aide département 30%, fond du ministère jeunesse et sport pourrait être de 10 000€. Devis 37 885.20 TTC. Un autre devis a été demandé à la société MEFRAN.

Aménagement stationnement ancienne usine : devis de l'entreprise FAUCHER, estimation de TULLE'AGGLO pour la voirie et le stationnement, élagage (DUBOIS : 1 100€), estimation signalisation (1 200€), mobilier (prix pour 1 table-banc rustique 280€, 1 banc 300€, 1 poubelle 220€, peut-être donc environ 2000€), on attend devis pour la passerelle.

Affaires diverses :

- Site internet : demande de changement d'adresse en cours.
- Christian PELISSIER demande la possibilité de louer le petit local à côté de l'agence postale. Le conseil est d'accord.
- Arrivée de M. Basile LEYMOND, nouveau directeur de l'OTI de Tulle
- Villages fleuris : la visite de contrôle du jury régional aura lieu cet été.
- Pour info, facture du pare-brise du tracteur de 874,56 € TTC, prise en charge par GROUPAMA.
- Population au 1^{er} janvier 2021 donnée par l'INSEE : population municipale 797, population comptée à part 17, population totale 814
- Une enquête de l'INSEE sur les ressources et les conditions de vie aura lieu aléatoirement sur le territoire national de février à avril 2021.
- Portes WC publics : devis de l'entreprise GRAILLE 2 960 HT pour changer les 2 portes en bois. Il faudrait rajouter une marquise (bois + ardoise) pour les protéger. Lisette NOILLAC suggère des portes en aluminium (qui éviterait la marquise), Jean-Pierre FAURE demandera un devis à l'entreprise CHEZE de la Gare de Corrèze.
- Passage de la Tulle Brive Nature sur la commune le 1^{er} dimanche d'avril, un départ sur la place du bourg, 3 circuits sur la commune.
- Point de Gérard TOURNEIX sur la commission des finances de Tulle'Agglo. La situation financière de Tulle'Agglo est bonne, et l'ensemble des finances des communes globalement bonnes aussi.
- Point de Gérard TOURNEIX sur le Syndicat des eaux : point sur les factures et leur réception. Un responsable technique est en cours de recrutement pour une embauche au 1^{er} mai.
- Dimanche 14 février aura lieu le repas des aînés qui sera élaboré par Didier GIBIAT et distribué par les conseillers (chaque conseiller emporte les invitations).